

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à vingt heures,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 27.

Date de la convocation : 03/04/2026

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de
MME LAGHZAOUI Nawal), M. HEIM Philippe, M. BENSETTI Nawel, M.
MÉDALLE Henri, M. DUPUIS Alain, M. BARTHE-DELANOË Anne-Marie, M.
LAHAYE Guillaume, M. JOUANY Claude, M. ROUSSEAU Lionel, MME
VERGNES Brigitte, M. TROUCHES Michel, M. CHABRIDON Olivier, MME
PECCOLO Anabelle, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, M. COSQUER
Cyril, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, M. JUNIOT LEVY Yoann, MME
AILLOS Hélène, MME DAMOISON-MONTEILS Céline, M. CUPOLI Michel, M.
GOUTY Michel (Procuration de M. COQUELET Christophe), MME MENU-
AMIEL Josiane, MME NOUVEL Nathalie, MME LAROCHELLE Muriel.

Date d'affichage : 03/04/2026

Absents excusés : MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration à MME BOUSQUET
Audrey), M. COQUELET Christophe (Procuration à M. GOUTY Michel).

Secrétaire : M. TROUCHES Michel.

N° DEL2026-25 : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.).

- Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
- **Considérant** qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,
- **Considérant** qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste ;
- **Considérant** que toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :	Sont candidats au poste de suppléant :
M Henri MÉDALLE	M. Yoann JUNIOT LEVY
M. Michel TROUCHES	M. Lionel ROUSSEAU
M. Claude JOUANY	Mme Nawel BENSETTI
Mme Nawal LAGHZAOUI	M. Olivier CHABRIDON
M. Michel CUPOLI	Mme Sylvie TEIXEIRA FERNANDES

Sont donc désignés en tant que :

Membres titulaires	Membres suppléants
M Henri MÉDALLE	M. Yoann JUNIOT LEVY
M. Michel TROUCHES	M. Lionel ROUSSEAU
M. Claude JOUANY	Mme Nawel BENSETTI
Mme Nawal LAGHZAoui	M. Olivier CHABRIDON
M. Michel CUPOLI	Mme Sylvie TEIXEIRA FERNANDES

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

Le secrétaire de séance

Michel TROUCHES



Le Maire

Thierry DUFOR

